



PROFESSIONNEL EN BREF



OBLIGATIONS ACCUEILS

Pour toute arrivée, départ d'un enfant ou une modification d'un accueil en cours, vous êtes **dans l'obligation** de prévenir le BEA (bureau évaluation agréments)

Désormais, les évaluateurs et le secrétariat du BEA ne distribuent plus la fiche de renseignements actuelle, hormis bien évidemment sur demande et en précisant qu'à partir du 1er janvier ce document sera obsolète et qu'il faudra se rendre sur le site du CD72, soit pour télédéclarer soit pour imprimer le document actualisé.

Mise en place d'un télé service, c'est à dire possibilité de faire cette déclaration directement en ligne.

chemin accès téléservice

sur le site www.sarthe.fr

- accéder au menu « nos actions » - en haut de la page d'accueil
- dans la colonne « solidarité – autonomie », cliquer sur « professionnels de la solidarité »
- parmi les 6 encadrés d'accès direct, cliquer sur le 3ème « assistants maternels »
- 4ème rubrique « déclaration des accueils chez les assistants maternels ».
- les 2 procédures sont présentées : « en ligne » / « par courrier » et la fiche de renseignements actuelle est disponible à cet endroit



OBLIGATIONS : MONENFANT.FR

Il est obligatoire de s'inscrire et de mettre à jour votre profil sur le site monenfant.fr.

Pour les professionnels qui ne peuvent pas accéder ou mettre à jour leur profil sur ce site, vous pouvez contacter en précisant votre identité et en expliquant vos difficultés

Chantal Huon 02.43.61.32.88

afp@caf72.caf.fr ou chantal.huon@caf72.caf.fr

ATTENTION !

CONTRAT DE TRAVAIL

Il ne sera remis uniquement sur RDV, afin d'avoir un accompagnement, des explications et d'en échanger avec les familles et les assistants maternels.

Si vous souhaitez vous le procurer en accès libre, il est disponible sur le site du département.



LE SITE DE L'URSSAF SE REFAIT UNE BEAUTE !

À partir de juin 2025, le site pajemploi.urssaf.fr intégrera le portail urssaf.fr.

Vous accéderez désormais à toutes vos informations ainsi qu'à votre espace en ligne Pajemploi depuis une seule adresse : urssaf.fr

En vous rendant sur l'ancien site pajemploi.urssaf.fr, vous serez automatiquement redirigé vers le portail urssaf.fr

CHARTRE MATINÉE D'ÉVEIL

1

Pour les professionnels de la petite enfance

C'est un lieu qui leur permet de se rencontrer, d'échanger, de sortir de l'isolement, de se perfectionner, d'approfondir leurs connaissances et de valoriser leur profession. Ces temps sont impulsés par la référente et pris en charge par l'ensemble des adultes présents.

Des jeux libres sont mis en place.

Des activités et des temps spécifiques peuvent être proposés.

Ça peut-être aussi l'occasion de partager des moments conviviaux (anniversaire...)

L'adulte référent aura toujours un regard bienveillant sur l'enfant.

L'adulte accompagne l'enfant selon sa motivation, son envie et ses capacités.

Il respecte ses besoins.

Les séances offrent la possibilité d'échanger autour de l'enfant et

NON de questions administratives pouvant être abordées pendant les permanences.

Attention de ne pas parler des familles en présence des enfants.

Pour l'enfant

C'est l'occasion d'approcher en douceur la vie collective par le contact avec d'autres enfants et d'autres adultes. Ces temps permettent de développer sa socialisation, apprendre à respecter certaines règles, partager, découvrir, expérimenter, respecter l'autre.

2

Fonctionnement

Les temps des matinées fonctionnent seulement pendant les périodes scolaires.

Ces temps libres gratuits, sont ouverts à tous les professionnels de la petite enfance et les enfants accueillis.

Tous les mois une brochure avec les dates et les lieux des matinées est éditée.

Le rangement se fait avec la participation de tous : référentes, professionnels et enfants.

Les matinées d'éveil sont, sur tous les lieux, sans chaussures pour les enfants et les adultes. Merci de prévoir le nécessaire.

3

Horaires

La durée de participation devra tenir compte de l'âge et du rythme de l'enfant.

Les arrivées et départs sont libres.

4

Rôle de la référente du Relais Petite Enfance

Garante et responsable du bon déroulement des séances. Reposer le cadre si nécessaire et régulatrice.

Assure un accompagnement des professionnels.

Peut proposer des activités qui ne sont pas des temps de « consommation » ni « d'activisme ».

Le jeu libre est privilégié.

5

Éthique professionnelle

Les professionnels de la petite enfance et la référente s'engagent à respecter une attitude professionnelle

· Respecter la confidentialité

· Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille

· Faire confiance à l'enfant dans ses capacités

· Ne pas forcer l'enfant

· Ne pas faire à la place de l'enfant

Aucune attitude pouvant porter atteinte à l'enfant ne peut-être tolérée (crie, gestes violents, brusques, menaces, ignorance des besoins, propos dénigrants...)

6

Professionnels petite enfance

· L'autorisation parentale doit être fournie à la référente.

· La participation se fait dans le respect du rythme et du bien-être de l'enfant.

· L'enfant malade n'a pas sa place, il en va de même pour l'adulte.

· Les enfants sont sous la responsabilité du professionnel qui doit veiller sur eux tout au long de la séance et les accompagner si nécessaire.

· La séance nécessite l'implication et l'appropriation de l'ensemble des professionnels.

Elles sont actrices de la séance et non consommatrices.

7

Accès

Nous n'autorisons pas les accompagnateurs lors des matinées d'éveil, temps forts etc... seul l'assistant maternel doit se présenter avec les enfants qu'elle accueille.

CONTACTS RPE

Charlène Crieloue vous accueille (remplaçante **Margaux De Simone** jusqu'au 19 décembre 2025)



Centre Social de la Haute Sarthe
15 les Champs Roux
72610 Oisseau-le-Petit



Centre Social Georges Rouault
21 avenue de la Division Leclerc
72130 Beaumont-sur-Sarthe



permanences
mardi : 13h30/18h
mercredi : 9h00/12h30 - 13h30/18h



permanences
lundi : 9h00/12h30 - 13h30/18h
jeudi : 13h30/18h



Margaux De Simone
remplaçante



06.78.45.70.31



rpe.hsam@gmail.com



Matinées d'éveil
mardi : 9h30/11h30 (Oisseau-le-Petit)
jeudi : 9h30/11h30 (Beaumont-sur-Sarthe)

Alexia Bignon vous accueille



Centre Social ESCALE
7 rue Jane Gaulupeau
72130 Fresnay-sur-Sarthe



06.31.36.28.14



rpe.hsam@gmail.com



permanences
lundi, mercredi, jeudi : 9h/12h30
lundi, mardi, mercredi, jeudi : 13h30/17h30
vendredi : 12h30/13h30



Matinées d'éveil
mardi : 9h30/11h30 (Sougé-le-Ganelon)
vendredi : 9h30/11h30 (St-Ouen-de-Mimbré)

Nous vous rappelons que le RPE propose des permanences pour les professionnels de la petite enfance, les parents et les futurs parents.

Nous vous recommandons, de contacter le RPE, lors de l'élaboration du contrat de travail et pour toutes autres questions (juridiques, administratives, accueil de l'enfant, métier, professionnalisation etc...)

MATINÉE D'ÉVEIL

9h30
à
11h30

LIEUX

- 📍 15 les champs roux (centre social), 72610 Oisseau-le-Petit
- 📍 rue de l'école (salle polyvalente), 72130 Saint-Ouen-de-Mimbré
- 📍 rue de la gare (ancienne cantine), 72170 Beaumont-sur-Sarthe
- 📍 7 rue Jane Gaulupeau, 72130 Fresnay-sur-Sarthe



INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS D'ALEXIA MARDI FRESNAY-SUR-SARTHE / VENDREDI ST-OUEN-DE-MIMBRÉ !

JEUDI 02 OCTOBRE

Beaumont-sur-Sarthe

VENDREDI 03 OCTOBRE

Saint-Ouen-de-Mimbré

LUNDI 06 OCTOBRE

(voir affiche)

MARDI 07 OCTOBRE

Fresnay-sur-Sarthe

MARDI 07 OCTOBRE

Oisseau-le-Petit

JEUDI 09 OCTOBRE

Beaumont-sur-Sarthe

LUNDI 13 OCTOBRE

Fresnay-sur-Sarthe

(voir affiche)

MARDI 14 OCTOBRE

(voir affiche)

JEUDI 16 OCTOBRE

Oisseau-le-Petit

(voir affiche)

VENDREDI 17 OCTOBRE

Saint-Ouen-de-Mimbré



ARRÊT SUR IMAGE



LE HÉRISSON

Hérisson tout hérissé
Montre-moi le bout de ton nez!
Hérisson tout hérissé
Ne veut pas montrer le bout de son nez!
Hérisson tout hérissé
A roulé sa boule
Il roule, il roule!
Il m'a claqué la porte au nez!



A TABLE PETITS GOURMETS

CREMEUX ANANAS ET TOUCHE DE CANNELLE



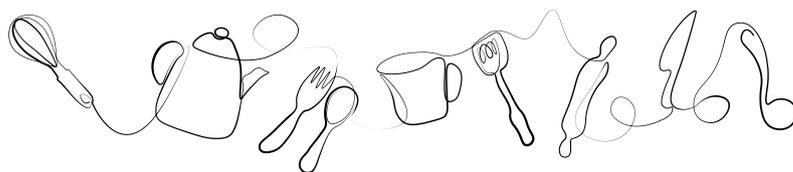
PRÉPARATION

- Lavez, épluchez et rincez l'ananas. Mixez-le finement.
- Mélangez la moitié du brassé avec la purée d'ananas et la cannelle.
- Versez la préparation dans une petite verrine.
- Servez sa coupelle à bébé.



INGRÉDIENTS

- 50g d'ananas frais
- 1 pincée de cannelle, de préférence bio



MÉDIATION PAR L'ANIMAL

AVEC L'INTERVENTION "AUX PRÉS D'ÉCOUVES"

LA MÉDIATION ANIMALE EST UNE APPROCHE BASÉE SUR LE LIEN BIENFAISANT ET NATUREL EXISTANT ENTRE L'HUMAIN ET L'ANIMAL, À VISÉE PRÉVENTIVE, ÉDUCATIVE OU THÉRAPEUTIQUE.

LUNDI 13 OCTOBRE

Centre social Escale
7 rue Jane Gaulupeau,
72130 Fresnay-sur-Sarthe

2 SÉANCES

09h30 à 10h30
ou
10h45 à 11h45

JEUDI 16 OCTOBRE

Centre social Haute Sarthe
15 rue des Champs Roux,
72610 Oisseau-le-Petit

2 SÉANCES

09h30 à 10h30
ou
10h45 à 11h45

SUR INSCRIPTION AUPRÈS DE MARGAUX OU ALEXIA
avant le 09/10/2025



BÉBÉ LECTEUR

LUNDI 06 OCTOBRE

BIBLIOTHÈQUE
DE
SOUGÉ-LE-CANELON

2 SÉANCES
09H30 - 10H30
10H45 - 11H45



SUR INSCRIPTION AUPRÈS D'ALEXIA ET DE MARGAUX



Randonnée

Poussette

Mardi 14 octobre



Rendez-vous à 10h00

Au pied du Belvédère de la forêt de Perseigne

Balade contée

Ramassage feuilles, marrons, bâtons...

Parcours de découverte "la tête et les jambes"



Sur inscription auprès d'Alexia et Margaux

